

Rapport sur la visite de Breendonck

Contenu de la visite

1. Entrée du fort
2. Les mannequins
3. Tunnel avec une salle où est projeté un film
4. Tribunal nazi
5. Chambrées
6. Cellules
7. Bunker + cercueils
8. Outils du chantier
9. Cour intérieure + dias
10. Salle Jacques Ochs
11. Musée de Breendonck
12. Nazisme en Europe
13. Procès de Malines
14. Chantier
15. Lieu des exécutions
16. Sortie

1. Entrée

Aucune explication n'est donnée sur l'entrée du fort

Suggestions

- Expliquer l'origine du fort (enceinte pour protéger le port d'Anvers) et son rôle pendant la première guerre mondiale.
- Donner une définition de Breendonck en tant que camp de transit.
- L'arrivée des prisonniers au fort (passage dans une prison...).
- Le « rituel » d'entrée (discours des officiers, station contre le mur, transformation du « citoyen » en prisonnier...)
- Les premières impressions en arrivant sur les lieux (le premier jour)

2. Les mannequins

Deux mannequins siègent dans le tunnel d'entrée ; le premier représentant un officier nazi et le second représentant un prisonnier.

Suggestions

- Expliquer en quoi consistait l'uniforme de bagnard de Breendonck (ancien uniforme du soldat belge)



1520 (Heinrich)
940-531
1779911

- *Donner la hiérarchie des officiers du fort ; expliquer qu'il s'agissait avant tout de Belges.*

3. Tunnel avec une salle où est projeté un film

Nous n'avons pas vu le film lors de notre visite. Je ne peux donc faire aucun commentaire.

4. Tribunal nazi

Aucune explication n'est donnée sur cette salle.

Suggestions

- *Expliquer de quand date ce tribunal (n'existe pas dans les premiers temps du fort)*
- *Expliquer les motifs des condamnations (prétextes).*
- *Expliquer comment se déroulait un procès.*

5. Chambrées

Entrée dans une chambre de prisonniers où il est possible d'entendre une voix donner quelques explications sur le lieu (ces explications sont disponibles en quatre langues).

Suggestions

- *Expliquer la différence entre l'aile gauche et l'aile droite du fort (gauche pour les Juifs et droite pour les « Aryens »). Cette distinction n'était pas établie au commencement de la mise en activité du fort.*
- *Expliquer les différentes catégories de prisonniers et établir un lien avec la fonction du fort (expliquer le cas particulier des femmes).*
- *Expliquer le symbole de la chambre, les activités qui s'y pratiquaient, les « divertissements », le difficulté de vivre en communauté (à mettre en rapport avec le règlement de Breendonck et le rôle des « moutons »).*
- *Montrer concrètement ce qu'est un « bettenbau », la ration d'une journée de travail... (« dire » que les prisonniers recevaient trois cents grammes de pain pour une journée n'est pas représentatif pour le visiteur).*
- *Question : Les fenêtres étaient-elles déjà peintes en noir à l'époque ? (dans leur témoignage, les prisonniers racontent qu'ils regardaient leurs camarades qui étaient emmenés pour être exécutés.).*

6. Cellules

Il est possible de voir trois types de cellules tout au long de la visite du fort (au début de la visite avec de nouveau un commentaire en quatre langues, les cellules « extérieures » qui ont été emportées lors d'une tempête, et à la fin de la visite, les cachots où les prisonniers étaient mis en punition.) Malheureusement, aucune information ne permet de distinguer les trois types de cachots.

Suggestions

- *Indiquer le moment où ces cachots ont été construits (ils n'appartenaient pas aux constructions originales).*
- *Expliquer la fonctionnalité des cellules (le cas des « cagouards »).*
- *Permettre aux visiteurs de rentrer dans les cellules pour qu'ils se rendent compte de leur mesure.*
- *Expliquer ce qui s'y pratiquait (pour plus de renseignements sur les cagouards cfr. La Symphonie fraternelle de Betty Depelsenaire).*

7. Bunker + cercueils

Cette pièce était en rénovation lors de ma dernière visite.

Suggestions

- *Explication du rôle de la chambre de torture.*
- *Mettre les photos du musée de Breendonck avec les instruments de torture dans cette pièce.*
- *Expliquer le rôle de la Croix Rouge dans l'évacuation des corps ainsi que son aide (nourriture supplémentaire...)*
- *Indiquer le nombre de décès « naturels » et comparer ce nombre avec le taux de décès dans un autre camp de concentration.*

8. Outils du chantier

Une brouette et quelques outils sont exposés dans un porche.

Suggestions

- *Mettre les outils des prisonniers près du chantier où ils travaillaient.*
- *Permettre aux visiteurs de manier ces outils (soulever la brouette, manier une pelle remplie de terre).*
- *Expliquer en quoi consistait le travail des prisonniers.*
- *Expliquer les différents types de travaux (travaux lourds et « petits » boulots comme tailleur).*
- *Indiquer les horaires d'hiver et d'été.*
- *Expliquer les changements réalisés au fort (les terrasses intérieures, la création d'une infirmerie...).*
- *Exploiter le recueil de photos prises au camp alors que celui-ci était toujours en activité.*

9. Cour intérieure + dias

Cette pièce était en rénovation lors de ma dernière visite.

Aucune explication n'est donnée sur la cour.

Suggestion

- *En plus du plan remis à l'entrée du fort pour indiquer le sens de la visite, il serait intéressant de retracer le plan du fort tel qu'il était pendant la seconde guerre mondiale, en indiquant les parties réservées aux prisonniers et les parties réservées aux officiers.*

10. Salle Jacques Ochs

Cette salle contient de nombreux dessins de J.O. Elle contient également des livres et des documents historiques.

Suggestions

- *Créer une salle qui ne soit consacrée qu'à J.O. et Wilchar, les deux artistes du fort.*
- *Expliquer en détails qui ils étaient tous les deux.*
- *Retracer le parcours un peu particulier de J.O.*
- *Souligner déjà qu'à Breendonck des Juifs ont pu être libérés (seul camp où on libérait des prisonniers, même des prisonniers juifs).*
- *Retracer la polémique qui a circulé autour de J.O. à la fin de la guerre (il a été accusé de collaboration).*
- *Expliquer comment ses dessins nous sont parvenus.*

Pour plus de renseignements : Jacques Ochs, *Breendonck, bagnards et bourreaux.*

11. Musée de Breendonck

Cette salle contient diverses informations sur le fort.

Je pense qu'il serait plus intéressant de « diluer » ces informations (par ex. évoquer les rations de pain lorsqu'on visite la chambrée) afin d'éviter un trop grande quantité d'informations en même temps.

12. Le nazisme en Europe

Cette salle contient de nombreuses vitrines qui évoquent les « grands » camps allemands ou polonais.

Suggestions

- *Au lieu de faire une salle sur le nazisme en Europe (cette salle veut embrasser trop d'informations ; ainsi ces données restent superficielles et lacunaires) établir :*
 - ❖ *l'origine des camps*
 - ❖ *les différentes catégories de camps (concentration, extermination...)*
 - ❖ *une comparaison de Breendonck avec un autre camp plus ou moins connu (Auschwitz)*
 - ❖ *le différence entre Breendonck et une prison (Merxplas)*
 - ❖ *la spécificité de Breendonck (sa taille, sa visibilité, le nombre de prisonniers...)*

13. Le procès de Malines

Cette salle contient des photos et des articles de presse sur le procès de Malines.

Suggestions

- *Expliquer ce qui s'est passé à Breendonck à la fin de la guerre (la « non-libération » du fort).*
- *Décrire les bourreaux de Breendonck (notamment le cas de Walter Obler).*
- *Expliquer comment s'est déroulé le procès de Malines.*
- *Rappeler les deux autres grands procès (Nuremberg et Eishman).*
- *Expliquer en quoi les témoignages aux procès ont pu engendrer un certain négationnisme et/ou révisionnisme.*
- *Expliquer ces deux termes.*

14. Le chantier

Visite autour du fort avec un panneau explicatif près des pelotons d'exécution.

Suggestions

- *Cfr. les outils des prisonniers.*
- *Montrer le niveau de terre que les prisonniers ont enlevé.*

15. Lieu des exécutions

La place où ont eu lieu les exécutions avec la possibilité d'entendre une bande sonore.

Suggestions

- *Expliquer qui se faisait tuer à Breendonck.*
- *Expliquer le rôle des otages.*
- *Expliquer le rôle de Monseigneur Graham.*
- *Expliquer l'histoire des pendaisons.*

16. Sortie

On repasse par des cachots qui débouchent sur trois pièces qui rappellent les prisonniers morts dans les camps.

Suggestions

- *Donner quelques indications sur les noms écrits sur les murs (afin que ces noms ne soient pas seulement des lettres anonymes).*
- *Expliquer la naissance et le rôle de l'Association des Anciens de Breendonck (montrer le drapeau...).*
- *En fin de parcours, illustrer les grands moments du fort (comme la visite du roi Baudouin).*
- *Conserver une salle de recueillement.*

Suggestions finales

- Certains éléments de la vie des prisonniers ne sont pas évoqués dans le musée tel qu'il est actuellement (infirmerie, les « commodités »...) Il serait peut-être intéressant d'en parler.
- Certains lieux existent toujours mais ne sont pas exploités (comme les lavabos dans les couloirs). Une petite explication ne serait pas de refus.
- Il est important que les visiteurs comprennent ce qu'était Breendonck sans recevoir une masse d'informations « brute » qu'ils ne retiendront pas.
- Le musée devrait être « vivant » tout en respectant la mémoire de ceux qui y ont vécu.

Pour plus de renseignements, cfr.

_Introduction Mémoire Natacha De Pauw (*Approche du témoignage concentrationnaire à partir de huit récit sur le camp de Breendonck*)

_ COMMISSION DES CRIMES DE GUERRE, Les crimes de guerre commis sous l'occupation de la Belgique 1940-45, Le camp de torture de Breendonck, Liège, éd. Georges Thones, 1948.

_BUCH P., LINTHOUT R., SELLESLAGH F., *Breendonck, les débuts...*, Bruxelles, éd. Buch, 1997.

_DE LAUNAY Jacques, *La Belgique à l'heure allemande*, Bruxelles, éd. P. Legrain, 1977.

_GRYNBERG Anne, *L'Impossible oublié*, Paris, « Découvertes Histoire », Gallimard, 1995.

_HILBERG Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, « Folio Histoire », Gallimard, 1985.

_LEVY Paul M.G., « Breendonck » dans *Héros et Martyrs*, Bruxelles, Rozez, 1947.

_MEMORIAL NATIONAL DU FORT DE BREENDONCK, *Le Fort de Breendonck : un témoin*, 1962.

_« Une visite de rhétoriciens à Breendonck » dans *Souviens-toi*, n°44-45, 1996, p.11-18.

En cas de problème

Natacha De Pauw

Croupet du Moulin, 7

4845 Sart-lez-Spa

087/47.41.52.

natacha.depauw@mail.com

I. Le fort de Breendonck

1.1. Origine du fort

Cette première partie a pour but de fournir au lecteur quelques repères historiques nécessaires à la compréhension de nos analyses. Il nous semble en effet utile de retracer sommairement le parcours d'un détenu afin de faciliter la compréhension de certaines anecdotes relatées dans les récits. Cependant, nous tenons à insister sur le rôle tenu par ce premier chapitre au sein de notre analyse. Il a pour fonction essentielle d'éclairer les témoignages de nos compatriotes et de confronter la réalité des faits aux récits qui en ont été rapportés. Pour cela, nous nous sommes principalement inspirée de deux ouvrages : *Un témoin, le fort de Breendonck*, publié par le Conseil d'Administration du fort et *Les crimes de guerre commis sous l'occupation de la Belgique. 1940-45.*, rapport rédigé lors du procès des bourreaux de Breendonck. Nous avons tenu à illustrer ce premier chapitre par des photos et dessins de la vie à Breendonck. La première annexe contient donc des croquis réalisés par Jacques Ochs lors de sa détention ainsi que des photos prises dans le fort au début de sa mise en activité.

Au début de ce siècle, trois forts furent construits autour d'Anvers afin de protéger la ville d'éventuelles attaques. Ils formaient une enceinte militaire qui mettait à l'abri la ville et son port. Le premier se situe à l'ouest dans le village de Liezele, le deuxième à l'est à Waelhem et le dernier au sud à Breendonck. Ce petit village du Brabant flamand est localisé au croisement de Bruxelles, Boom et Anvers. Son fort fut bâti en 1906 au bord de la grand route qui relie Hoboken à Wommel.

Il remplit son rôle défensif pendant la première guerre mondiale. Il fut la « gloire de l'armée belge » en résistant à l'ennemi jusqu'au 9 octobre 1914. Le kaiser avait en effet décidé de concentrer ses efforts vers le sud. Il voulait traverser la Belgique (violant ainsi sa neutralité) et assiéger Paris. Dans un premier temps, se préoccupant peu du Nord du pays, il conquiert Namur, Maubeuge. C'est seulement le 9

septembre qu'il s'inquiéta d'Anvers. Le fort résista à ses assauts pendant un mois. Il subit pendant cette courte période de nombreux dommages causés par des bombardements. Néanmoins, l'occupant tenta de le reconstruire partiellement en 1916.

A la fin de cette première guerre, il servit de temps à autre de casernement. En 1920, les autorités belges refusèrent d'en faire un pénitencier à cause de son état délabré. Cependant, des trois forts, il restait le seul à pouvoir être restauré et renouvelé avec des installations plus modernes en cas de guerres. A fin des années trente, la menace du troisième Reich se faisait sentir. De nombreuses lignes téléphoniques y furent installées laissant présager un centre radiophonique. En 1939, il devint le quartier général de l'armée belge et Léopold III s'y établit jusqu'à son exil. Le 28 mai 1940, la Belgique capitula, laissant le fort aux mains de l'ennemi.

Tout comme Auschwitz, Dachau, Dora, le nom de Breendonck allait recevoir une autre signification face à l'histoire. Trois mois plus tard la Kommandantur de Malines donna l'ordre d'en faire un camp de passage capable de contenir jusqu'à deux cents personnes. Le *Sturmbannführer* (major) Schmitt s'installa à Breendonck avec quinze prisonniers juifs et politiques le 20 septembre 1940.

Il est utile de connaître les différentes périodes que traversa Breendonck durant la seconde guerre mondiale. En effet, nous pouvons relever des contradictions, provenant de changements de régime, à l'intérieur des récits qui ont été écrits sur le camp. Néanmoins, nous n'allons pas établir une étude systématique des différents régimes du camp (une telle analyse relève d'une approche purement historique, elle ne trouve donc pas sa place au sein de notre travail), mais énoncer des éléments qui peuvent trouver écho dans nos textes. Nous apporterons des précisions à ce premier tableau au cours de notre recherche si le besoin s'en fait sentir.

Le camp fut d'abord dirigé par des soldats de la Wehrmacht provenant de la garnison de Malines. « La Wehrmacht a son mot à dire puisque le camp est sous la haute autorité du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France qui

en promulgue le règlement.¹» L'atmosphère du camp était, si pas supportable, vivable. A partir de 1941, ils furent rejoints par des SS allemands et belges. Il existait entre les SS et les soldats de la Wehrmacht une certaine rivalité qui pouvait jouer au détriment ou en faveur des détenus. Ainsi, après l'arrivée des SS, le traitement des prisonniers allait se transformer progressivement en un système inhumain propre aux camps de concentration. Nous verrons dans l'analyse de certains récits l'évocation de quelques-uns de ces processus de déshumanisation où les statuts de l'homme et de l'animal se confondent.

Des interventions externes amélioraient quelquefois le sort des prisonniers. Dès 1941, la Croix-Rouge de Belgique tenta plusieurs démarches auprès des autorités allemandes afin de pouvoir livrer des colis au fort. Si leurs demandes furent toujours refusées, elles eurent parfois un peu d'influence sur les conditions de vie à Breendonck. Ainsi, en 1943, les colis qu'envoyaient les familles des détenus purent être réceptionnés grâce à l'intervention de la Croix-Rouge. Elle ne fut pas le seul organisme à intervenir auprès de la Wehrmacht. A la fin de la guerre, le Foyer Léopold III reçut l'autorisation de procurer aux détenus un supplément de soupe et de nourriture. Mais souvent, ni la nourriture ni les colis donnés ne parvenaient à destination :

La femme du major Schmitt (...) était accroupie et tendait à un grand chien-berger (sic) allemand, (...), des biscuits qu'elle extrayait d'un colis portant en évidence, une étiquette de la CROIX ROUGE DE BELGIQUE ! (...) ²

Enfin, il arrivait que la Wehrmacht fasse des inspections au camp et qu'elle envoie les mourants à l'hôpital militaire d'Anvers. Soulignons que ce cas était relativement rare. Toutes les deux semaines, les détenus étaient soumis à des contrôles médicaux. Or, le médecin militaire ne jugeait pas souvent les détenus assez malades pour être transférés dans un hôpital.

¹ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MEMORIAL NATIONAL DU FORT DE BREENDONCK, *Le fort de Breendonck, un témoin*, 1962, p.49.

² DELVENNE Maurice, cité par BURKEL Jean-Charles, *Survie au bagne de Breendonck*, Hamois-en-Condroz, Vezham, 1994, p.138.

Il faut savoir aussi que le fort a subi plusieurs transformations pendant ces quatre ans. Dès son origine, il était entouré d'un fossé rempli d'eau. Par la suite, il fut encore plus isolé. En effet, les détenus devaient dégager la terre de l'extérieur afin de rehausser les berges. La seule issue était un tunnel qui reliait le fort à la rive. Des travaux furent également effectués dans le camp même. On créa des cours intérieures, une infirmerie (Il faut savoir qu'il n'existait pas d'infirmerie quand les Allemands prirent possession du fort. Il fallut attendre 1941 pour qu'en soit créée une. Le lieutenant du fort, Prauss, n'admettait pas avant cette période que l'on soit malade, ce qui réglait le problème.), de nouvelles cellules, une salle de torture... Mais toutes ces installations se firent progressivement. Il ne faudra donc pas s'étonner si les récits ne mentionnent pas certains de ces aménagements.

Breendonck ne fut jamais libéré. Le 6 mai 1944, il fut vidé une première fois. Les prisonniers furent envoyés dans les camps d'Allemagne. Les Allemands craignaient en effet une offensive des Alliés (qui ne devait avoir lieu qu'un mois plus tard). Peu de temps après, un nouveau contingent de prisonniers devait encore vivre dans le fort. Cet ultime sursaut de Breendonck fut l'un des plus meurtriers. Le 31 août 1944, le fort fut de nouveau évacué et les prisonniers furent déportés à Vught aux Pays-Bas. A partir de cette date, les événements devaient se succéder rapidement. Le 2 septembre 1944, les Américains pénétraient en Belgique ; le 3, ils atteignaient Bruxelles et quelques heures plus tard, ils devaient découvrir les restes d'un camp nazi établi en Belgique.

Lors de l'arrivée des Alliés, le fort, laissé à l'abandon, était resté plus ou moins intact. Les Allemands n'avaient pas eu le temps de supprimer tous les indices compromettants. Après la guerre, les anciens détenus de Breendonck furent interrogés pour que l'on puisse reconstituer le camp le plus fidèlement possible. Malheureusement, il ne fut pas réalisable de tout remettre en état et certains de nos auteurs manifestent violemment le regret que les traces du passé se soient ainsi effacées. « (...), j'ai constaté la totale disparition de ces édicules de nécessité ! Les visiteurs d'après-guerre ne pourront donc plus se rendre compte de ce que nous avons vécu à ces endroits.³»

³ BURKEL Jean-Charles, *Survie au bagne de Breendonck*, Hamois-en-Condroz, Vezham, 1994, p.56.

1.2. Un « Auffanglager »

« Mais tout cela n'était rien en comparaison d'autres camps allemands, où les détenus étaient martyrisés et tués, sans jamais pouvoir espérer le moindre secours » A ces lecteurs déçus, et pas toujours compétents, j'objecterai que la souffrance, lorsque le désespoir s'en mêle, se prête mal à des comparaisons.⁴

Afin de mieux comprendre l'organisation de la vie au fort de Breendonck, il convient de le définir par rapport aux autres camps nazis et d'en établir l'originalité. Dans le système du troisième Reich, le premier camp de concentration fut établi en 1933 à Dachau. Il avait pour but principal d'isoler les opposants au parti national-socialiste. Par la suite, de nombreux camps de concentration furent installés en territoires annexés par l'Allemagne (principalement en Pologne). Les prisonniers qui y étaient internés étaient essentiellement des prisonniers politiques, de droit commun et des Juifs. Ces camps n'étaient pas encore destinés à recevoir principalement la population juive. Nous tenons à retracer très sommairement les différentes étapes de la Shoah afin de comprendre comment plusieurs prisonniers juifs de Breendonck ont pu être libérés. Soulignons que ces cas sont extrêmement rares et qu'il conviendra sans doute de relever dans les récits de Paul Lévy et Vladimir Lasareff leur caractère d'exception.

Les étapes de la destruction du peuple juif se firent graduellement. Celui-ci fut d'abord frappé d'un boycottage allant parfois jusqu'au pogrom (la Nuit de Cristal témoigne de cette première étape dans la destruction des Juifs d'Europe). Ensuite, il dut déménager dans des grandes villes telles que Varsovie, Lublin... (pour la Belgique : Anvers, Liège, Bruxelles...) Les personnes juives, avant de subir les déportations systématiques furent parquées dans des ghettos dont le plus célèbre est sans doute celui de Varsovie. Hitler avait alors l'intention de les expulser vers « l'Est » dans des camps. Puisqu'issues d'une « race inférieure », elles travailleraient

⁴ LAZAREFF Vladimir, *La Vie remporta la Victoire*, Liège/Paris/Genève, éd. Seine et Meuse, 1945, p.12.

pour le compte des Allemands et serviraient de main-d'œuvre bon marché. Cette forme de travail a pu se dérouler selon trois modalités : le travail dans les ghettos, le travail dans des usines privées et enfin, au sein des camps de travail. Souffrant de malnutrition et de faiblesses physiques dues au travail épuisant, placées en outre dans des conditions d'hygiène déplorables, ces dernières ne survivaient pas longtemps. Les nazis espéraient ainsi une élimination des Juifs par « sélection naturelle ».

La « solution finale » ne fut envisagée que plus tard. A chaque nouvelle conquête de l'Allemagne, un nouveau contingent de Juifs était déporté vers l'Est. Cette migration représentait une masse innombrable de personnes. Les camps étaient surpeuplés et « l'élimination naturelle » ne s'effectuait pas assez vite au goût du Führer. Quatre camps (Chelmno, Belzec, Sobibor et Treblinka) furent construits dans l'unique but d'éliminer définitivement la race juive. Les autres camps tels Gross-Rosen, Bergen-Belsen étaient « uniquement » des camps de concentration. Anne Grynberg nous explique la fonction des premiers camps : « Il s'agit essentiellement de camps répressifs mis en place pour châtier les opposants et les « asociaux » et pour tenter de les « régénérer par le travail », de les rééduquer afin de les réintégrer, à terme, dans la communauté nationale allemande. ⁵ » Il existait aussi des camps dits « mixtes », comme Auschwitz-Birkenau, qui étaient à la fois camp de travail et camp d'extermination.

Les camps allemands étaient hiérarchisés. Une première catégorie (qui comportait entre autres Dachau) était destinée à contenir des personnes ne pouvant effectuer que des travaux légers. Elle était par conséquent réservée à une catégorie de détenus dont le motif d'internement n'était pas trop grave. Une deuxième catégorie était « destinée aux « Schutzhäftlingen » dont le dossier était plus chargé mais qui étaient néanmoins susceptibles d'être amendés. ⁶ » Des camps tels que Buchenwald, Flossenburg relevaient de cette espèce. Enfin, une dernière catégorie recevait toutes les personnes jugées irrécupérables (criminels, asociaux...) vouées à une élimination plus ou moins rapide. Parmi cette catégorie, on peut citer : Mauthausen, Gusen, Gross-Rosen...

⁵ GRYNBERG Anne, *La Shoah, L'impossible oublié*, Paris, Gallimard, « Découvertes historiques », 1995, p. 106.

⁶ BERBEN Paul, *Dachau, 1933-1945, L'Histoire officielle*, Bruxelles, Comité international de Dachau, 1947., p. 64.

Dans ce contexte général d'élimination systématique, essayons d'expliquer la libération de Paul Lévy et Vladimir Lasareff malgré leur origine juive. Il faut savoir que la Belgique et la France, entre autres, ne devaient pas faire partie du grand Reich. Après la victoire allemande, elles auraient dû recevoir un statut différent de celui des territoires germaniques. « Dans cette optique, les généraux allemands nommés en Belgique et en France estimaient que leur mission consistait essentiellement dans le renforcement de la sécurité militaire et de l'exploitation économique. La destruction des Juifs ne représentait donc pour eux qu'une tâche secondaire.⁷ » De plus, le premier camp d'extermination, Chelmno, ne fut « opérationnel » qu'à partir de décembre 1941. Or, les premiers convois importants de Juifs venant de Belgique datent du 4 août 1942⁸ et Paul Lévy⁹ fut libéré le 20 novembre 1941. Notons tout de même que ces deux prisonniers ignorèrent le motif de leur libération :

(...), on ne vous disait pas pourquoi on vous libérait, si on vous libérait. Alors, quand je [Paul Lévy] suis sorti d'ici, divers bruits ont couru. J'ai appris par l'ancien directeur de la radio flamande, à Bruxelles, que la police nazie avait été frappée par le fait que la radio anglaise, la BBC de Londres, avait fait mon éloge funèbre, en français et en flamand. Certains ont dit que c'était une occasion de démentir la radio anglaise en montrant que j'étais toujours vivant.¹⁰

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il existait différentes sortes de camp. Breendonck était un *auffangslager*, c'est-à-dire un camp de réception. Il avait pour fonction d'emprisonner des détenus qui devaient être déportés par la suite. Malgré cela, plusieurs prisonniers ont vécu toute leur détention au fort. Ces personnes ont été soit libérées soit évacuées à la fin de la guerre lors de la fuite des Allemands en mai, puis en août 44.

Il convient maintenant de dégager les caractéristiques qui fondent la spécificité de Breendonck par rapport aux autres camps. Contrairement à la plupart des camps allemands, Breendonck était très petit : il pouvait contenir tout au plus

⁷ HILBERG Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 1985, p.516.

⁸ La première déportation importante eut lieu en 1941. Il s'agissait principalement de communistes, car l'Allemagne venait d'entrer en guerre contre l'Union Soviétique.

⁹ Vladimir Lazareff fut aussi libéré avant la date du 4 août 1942.

¹⁰ « Une visite de rhétoriciens à Breendonck » dans *Souviens-toi*, n° 44-45, 1996, p.11-18.

cinq cents personnes. Cette capacité réduite désavantageait les prisonniers, car, du fait de leur nombre restreint, les gardiens les connaissaient presque tous (surtout ceux qui étaient cloîtrés depuis quelques mois au fort car les gardiens avaient appris à les connaître). Ils savaient le motif de leur détention. De ce fait, il régnait au camp une constante atmosphère de terreur. L'organisation clandestine était presque impossible :

Lorsque des adultes sont l'objet d'une surveillance qui ne se relâche (sic) pas un instant, lorsqu'ils sont punis pour la moindre peccadille, lorsqu'ils souffrent de la faim et de la fatigue, il est normal qu'ils essayent d'alléger leur sort en tentant d'échapper ne serait-ce (sic) qu'un instant à cet effroyable régime. Dès lors, la recherche de cet instant de calme, de repos, de satisfaction, devient leur préoccupation incessante. ¹¹

Une certaine résistance s'organisa néanmoins au fort. Tout d'abord, le journal « Radio-Breendonck » fut créé par les prisonniers à l'insu des SS qui les gardaient. Il consistait à faire entrer clandestinement des journaux résistants dans le fort par l'intermédiaire d'un civil qui pouvait sortir du camp. Il fallait bien sûr soudoyer le *zügfuhrer* en lui accordant la primeur des nouvelles. Des lettres furent envoyées et reçues par l'intermédiaire de civils (qui faisaient payer cher ce petit service). Ils risquaient, en effet, des sanctions pour avoir aidé des prisonniers. Enfin, pendant les périodes où les détenus pouvaient recevoir des colis de leur famille,

Les colis officiels de l'extérieur arrivaient truffés d'indications clandestines : des signes cabalistiques dans le couvercle indiquaient la proximité d'une libération ou d'un transfert éventuel, des billets de banque emballés dans du cellophane étaient dissimulés dans la confiture, des cigarettes parvenaient à l'intérieur des boîtes de médicament. ¹²

Le fonctionnement des camps devait rester secret, surtout s'il s'agissait de camps d'extermination :

Non seulement tous les documents et toutes les instructions concernant la « solution finale » sont marqués du tampon « très secret », mais on utilise un langage codé : « évacuation », « transport », « réinstallation » sont en réalité synonymes de déportation, et l'expression « traitement spécial » désigne en fait la liquidation physique. ¹³

¹¹ LEVY Paul, « Breendonck » dans *Héros et Martyrs*, Bruxelles, éd. J. Rozez, 1945, p.148.

¹² CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FORT DE BREENDONCK, *op. cit.*, pp. 62-63.

¹³ GRYNBERG Anne, *op. cit.*, p.96.

En ce qui concerne Breendonck, le problème est plus complexe. De par sa position, voisine d'une grand-route, le fort était visible de loin. Les civils pouvaient observer les forçats travaillant sur les berges de la fosse remplie d'eau qui entourait le fort. Les membres des familles des détenus venaient prendre des nouvelles de leurs maris ou de leurs frères près du pont. Les civils qui travaillaient dans le fort (les cuisiniers, les électriciens, garçons d'écurie, etc), pouvaient témoigner du sort des prisonniers. Ils étaient cependant menacés de passer quelques jours à Breendonck s'ils aidaient de quelque manière que ce fût les détenus. Enfin, les « futurs libérés » devaient signer un document qui garantissait leur silence sur ce qu'ils avaient vu ou subi pendant leur détention.

Les classes de détenus ne différaient pas fondamentalement de celles en vigueur dans les autres camps. Les divers groupes étaient reconnaissables grâce à un écusson que les prisonniers portaient sur leur tenue. On pouvait ainsi distinguer : les communistes-marxistes, les Juifs (politiques ou non), les résistants, les terroristes, les asociaux (les trafiquants), les personnes soupçonnées de se livrer au trafic de devises, les anglophiles, les Juifs anglophiles, les anormaux sexuels et les prisonniers jugés comme très dangereux (soupçonnés de vouloir s'évader). Si l'on excepte une différence de traitement entre Juifs et non-Juifs, tous les détenus endurèrent les mêmes souffrances. Les Juifs souffrirent peut-être plus des sévices infligés par les Allemands bien qu'ils n'aient pas été tout de suite séparés des Aryens.

Pour assurer une pression constante sur les détenus et afin d'éviter tout soulèvement, les chambres étaient habitées à la fois par des prisonniers politiques et par des prisonniers de droit commun. Constamment chacun craignait d'être dénoncé pour avoir enfreint le règlement du camp. Celui-ci interdisait, par exemple, toute discussion sur un thème politique. La délation était encouragée par les Allemands qui récompensaient les plus zélés¹⁴ par différentes faveurs. Un tel système présentait l'avantage que les prisonniers se surveillaient eux-mêmes.

¹⁴ Les autres détenus les qualifiaient de « moutons ».

Les prisonniers de droit commun qui devaient purger une peine d'emprisonnement pour un délit, ne purgeaient pas leur peine au fort (puisque ce dernier était un camp et pas une prison). Ils étaient emmenés, pour la durée de leur peine, dans une prison des environs, à Merxplas notamment. Cette prison était tenue par des Belges. Le régime qui y était en vigueur était beaucoup moins dur que celui de Breendonck. Les forçats regrettaient ainsi que leur durée d'emprisonnement ne soit pas plus longue car, en comparaison à Breendonck, Merxplas était tout à fait supportable.

Les Allemands prenaient également des civils en otages. Ils exerçaient un « chantage » sur la résistance : à chaque Allemand exécuté, un nombre déterminé d'otages (le plus souvent dix) étaient fusillés. Ainsi, certains détenus subissaient la pression constante d'être appelés pour être exécutés. Ils étaient retenus au fort un ou deux mois. Si, après ce laps de temps, aucun incident n'était survenu, ils étaient relâchés. Ce système d'otages n'était possible que dans un camp comme Breendonck, situé au cœur d'un pays occupé.

Il faut savoir qu'un nombre très limité de femmes est passé par Breendonck. Certains groupes n'y séjournèrent qu'un ou deux jours en attente d'une déportation vers l'Allemagne ou les Pays-Bas. Nous avons tout de même à notre disposition deux récits de femmes ayant vécu au fort. L'une d'elles n'a connu que les cachots. Elle nous dépeint assez fidèlement l'atmosphère qui y régnait. Son témoignage est d'autant plus important qu'elle est la seule qui n'ait connu Breendonck que par ses cachots et qui ait été ensuite libérée. La seconde est une Polonaise qui habite depuis son enfance en Belgique. Nous ne pouvons prendre en compte son témoignage car il nous semble énigmatique. En effet, aucun lieu n'est cité avec précision, son discours est écrit sous la forme d'un roman autobiographique, les noms des protagonistes cités sont fictifs... Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de distinguer clairement le réel de la fiction dans son témoignage.

Une « hiérarchie » était organisée entre prisonniers. Il existait des *Arbeitsführer*, c'est-à-dire des chefs de travail. Ils étaient nommés par le sous-lieutenant Prauss. Le critère retenu pour cette nomination était souvent celui de la

cruauté témoignée envers leurs camarades. Un détenu juif, Obler, accéda à ce poste et devint aussi cruel que ses bourreaux. Son nom reviendra fréquemment au cours de notre étude. Il est le symbole du détenu qui ne voulant pas souffrir, fait souffrir les autres. Il reçut le grade de *Oberarbeitsführer* et fut transféré en Allemagne en septembre 1943. Les *Arbeitsführer* pouvaient cumuler leur fonction avec celle de *Zugführer*. Les *Zugführer* étaient les chefs de chambrée. En général, leur rôle était de faire respecter une certaine discipline à l'intérieur de leur baraquement. Ils devaient éviter les rivalités, les bagarres, les vols... entre la cinquantaine de détenus qu'ils dirigeaient. Remarquons que les dénominations de *Arbeitsführer* et de *Zugführer* sont propres à Breendonck. Le terme de *Kapo* que l'on retrouve dans les autres camps de concentration¹⁵ n'existe pas ici.

Les gardes, contrairement à ceux des autres camps étaient des officiers peu gradés. Le camp était dirigé par le major Schmitt. Il était le plus haut fonctionnaire du fort. Il ne restera à Breendonck que jusqu'en novembre 1943, puis sera remplacé par Karl Schönwetter. Au contraire de Schönwetter, nos auteurs mentionnent souvent le nom de Schmitt dans leurs récits. « Il est décrit par tous ses anciens détenus comme étant extrêmement dur, laissant à ses subalternes toute liberté dans leurs actes de brutalité. ¹⁶ » Son bras droit était le sous-lieutenant Arthur Prauss. Il rejoint Schmitt peu après l'ouverture de Breendonck et il y restera jusqu'à la fin de la guerre. Nous aurons l'occasion de découvrir les multiples facettes de sa personnalité sous la plume des détenus. D'autres officiers gradés étaient présents à Breendonck. Nous les citons à titre indicatif car leurs noms n'apparaissent qu'occasionnellement dans les récits étudiés : les capitaines Lamottre et Steckmann, les lieutenants Kantschuster et Kamper, les sous-lieutenants Lais et Wilms ainsi qu'une dizaine de sous-officiers.

Le fort comptait en plus des S.S. allemands, des S.S. belges. Ceux-ci remplissaient diverses fonctions au sein de l'organisation du fort, allant de la surveillance des détenus aux travaux de bureau. Les deux noms qui apparaissent le plus fréquemment dans nos récits sont ceux de Wyss et Debodt : « (...), la conduite

¹⁵ Kapo est l'abréviation de *Kaporal*, chefs de travail avec l'*Oberkapo* et le *Vorarbeiter*.

¹⁶ COMMISSION DES CRIMES DE GUERRE, *Les crimes de guerre commis sous l'occupation de la Belgique 1940-45., Le camp de torture de Breendonck*, Liège, éd. Georges Thone, 1948, p.20.

de Debodt à Breendonck ressemble en tous points, à celle de Wyss ; tous deux ont à répondre d'un nombre sensiblement égal d'assassinats ¹⁷». Souvent en contact avec les détenus (ils avaient tous deux la fonction de garder les prisonniers), leurs noms sont généralement associés à des scènes de torture. Outre ces deux « gardiens », on peut encore dénombrer une vingtaine de S.S. belges. A l'exception de Robert Baele, les autres ne sont pour ainsi dire jamais cités. Baele était un nazi des plus cruels. Opportuniste, son attitude sadique changea quand il comprit que l'Allemagne ne serait pas victorieuse. Son portrait varie donc en fonction de la période où les détenus l'ont dépeint.

Nous pouvons relever une dernière caractéristique de Breendonck : son existence a souvent été remise en cause. Les Allemands pensaient déporter directement les prisonniers sans passer par le fort car ce dernier était trop visible. De plus, « les officiers SS étant de rang peu élevé (...) et le personnel assez variable (...), une grande instabilité existait dans la vie du camp qui facilitait l'existence de cet élément essentiel du régime des camps SS : l'insécurité permanente et l'impossibilité de « s'installer » dans une certaine situation ¹⁸» Ainsi, à l'insécurité qui régnait dans le camp, il faut ajouter une peur constante pour les détenus d'être déportés.

1.3. La vie à Breendonck

Certains éléments de la vie des détenus ont été évoqués jusqu'à présent. Mais il nous semble utile de détailler un peu le parcours d'une personne arrêtée et transférée à Breendonck. Nous tenons encore à insister sur le fait que ce parcours a pour unique but de faciliter la compréhension des récits qui seront étudiés ultérieurement. Ce cheminement n'a aucune prétention historique. Il nous permettra

¹⁷ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MEMORIAL NATIONAL DU FORT DE BREENDONCK, *op. cit.*, p.28.

¹⁸ *Ibidem*, pp.50-51.

d'observer les événements que la plupart des détenus ont vécus. Remarquons qu'il s'agit d'un « prototype » de parcours. Chaque détenu a bien sûr vécu une expérience personnelle qui déborde de ce canevas. Mais ce parcours nous servira de point de repère à travers la mouvance des récits.

Lorsqu'une personne était arrêtée, quel que soit le motif de son arrestation, elle était emmenée dans la prison la plus proche. Dans le cas qui nous concerne, nos auteurs ont été le plus souvent conduits à la prison de Saint-Gilles à Liège. La raison d'une arrestation était rarement exprimée de manière claire par la Gestapo qui venait chercher les suspects à leur domicile. Ils avaient parfois une vague idée de ce qui leur était reproché.

J'avais donc le droit de me croire en dehors de cette bagarre. Aussi, grande fut ma surprise quand, vers la fin de cette semaine de terreur blanche, les agents de la Gestapo vinrent me cueillir à l'aube, au saut du lit, pour ce qu'ils prétendaient être une simple formalité d'information dont je n'avais pas à m'inquiéter.¹⁹

Ils emportaient rarement des vivres, des vêtements avec eux car ils pensaient être relâchés dans les heures qui suivaient leur arrestation. Ils restaient ensuite plusieurs jours dans une cellule sans obtenir l'autorisation de prévenir les membres de leur famille. C'était une première épreuve morale à traverser. S'ensuivaient alors les interrogatoires, accompagnés ou non de tortures physiques. Aucun des prisonniers n'a subi un jugement devant un tribunal. Ils n'ont pu par conséquent se défendre des accusations qui étaient portées contre eux. Beaucoup ont appris à la fin de la guerre qu'ils avaient été dénoncés par un proche. Certains seront directement envoyés à Breendonck sans passer par une prison. Ceux-là subiront leurs interrogatoires au fort. Il faut savoir que Breendonck avait la réputation d'être un lieu où l'on faisait parler les prisonniers avant de les déporter vers un autre camp.

Arrivés au fort, ils étaient accueillis par les deux chefs du camp : Schmitt et Prauss. Été comme hiver, les nouveaux arrivants devaient rester face au mur d'entrée pendant parfois plusieurs heures avant de faire connaissance avec les lieux. Au moindre fléchissement, ils recevaient coups et injures. La première impression

¹⁹ FISCHER Frans, *L'enfer de Breendonck*, Bruxelles, éd. Labor, p.17.

était parfois la plus terrible : « L'impression d'une inclination en avant du pavement grossier, nous suggère un début de pénétration souterraine. Mais, en réalité, il s'agit d'une descente aux enfers nazis...²⁰ »

Ensuite, ils étaient envoyés dans leur chambrée. Comme nouveaux arrivants, ils devaient s'installer sur les lits restants. Une chambre pouvait contenir entre trente-deux et cinquante détenus. Des lits superposés y étaient montés. Ce qui servait de matelas aux détenus était une paille de foin, qu'ils devaient modeler tous les matins en rectangle parfait. Ils disposaient d'une couverture et ne pouvaient en aucun cas se servir de leurs vêtements comme oreiller.

Après la découverte des lieux, les nouveaux devaient « passer à la tonte » et changer leurs vêtements de civil contre la tenue du bagnard. Ils étaient rasés intégralement pour éviter les poux et autres insectes porteurs de maladies. Ces mesures d'hygiène étaient répétées environ toutes les trois semaines, parfois dans des conditions désastreuses.

Nous devions nous asseoir, à tour de rôle, sur l'un des deux tabourets en bois massif qui était libre, d'un salon... de coiffure improvisé et ne comportant que ces deux pièces d'ameublement. (...) Dans sa hâte, car tout doit toujours se faire très vite à Breendonck, un des coiffeurs attirés... avait oublié d'enlever les favoris d'un cinacien... (sic) Aussitôt, le Prauss intervint en hurlant à la mort comme un chien enragé, en pleine crise ...²¹

Enfin, ils recevaient, comble de dérision, un uniforme de soldat belge comme tenue de bagnard. Leurs effets personnels étaient emballés dans un sac et ceux qui eurent la chance d'être libérés les retrouvèrent plus ou moins intacts à leur sortie (il manquait évidemment les objets de valeur : montre, bijoux, argent...).

Affublés de leur nouveau costume (ces vêtements avaient déjà pu être récupérés sur un prisonnier mort à Breendonck), ils recevaient un numéro et un écusson marquant leur appartenance à un groupe de détenus (cfr. 1.2. Un « Auffanglager »). Le numéro qu'ils portaient devenait leur seule identité et ils étaient

²⁰ BURKEL Jean-Charles, *op. cit.*, p.31.

²¹ *Ibidem*, p.39.

tenus de le connaître en allemand (normalement la seule langue qui pouvait être parlée au fort).

Le premier jour, les prisonniers pouvaient méditer sur leur vie future car ils étaient exempts de travail. Or, seuls ceux qui travaillaient pouvaient être nourris, ainsi cette première journée était aussi une journée de jeûne. Il fallait un certain temps pour comprendre la logique (si logique il y a) d'un camp nazi. Les nouveaux commettaient souvent « des erreurs » par manque d'information. Ils « gaspillaient » leur reste de nourriture, posaient des questions, voulaient se rebeller face à une puissance qu'ils ne pouvaient pas encore mesurer. Bref, ils se trouvaient démunis face à une situation qui ne connaît pas de pendant dans la vie « normale ».

La première journée et la première nuit étaient souvent les plus pénibles. Il subsistait toujours l'angoisse de n'avoir pu prévenir une famille, d'un avenir incertain (combien de temps faudrait-il rester au camp, quand allait-on être déporté...?) Toutes ces interrogations privaient de sommeil les détenus, qui comprendraient seulement par la suite le prix d'une nuit de repos. En outre, il était presque impossible de dormir à Breendonck. Les nuits en communauté ne facilitaient pas un repos réparateur d'une journée de travail. Toutes les deux heures, des gardiens faisaient la ronde devant les chambrées. Le froid empêchait un sommeil durable. Enfin,

les aboiements redoutés du chien policier, (...), du MAJOR SCHMITT,(...) se faisaient, aussi, entendre certaines nuits... (...) Lorsque les pas lourds et cadencés s'approchaient de notre porte, nous nous demandions si ces redoutables visites nocturnes n'étaient pas pour l'un de nous, si l'heure de notre interrogatoire n'était pas arrivée !... ²²

Le lendemain, le travail commençait. Il consistait le plus souvent à des travaux de déblaiement de terre. De nouveau, il fallait un temps d'adaptation. Les nouveaux prisonniers ne connaissaient pas encore les astuces qui permettent de se reposer tout en simulant un travail acharné. Ils ne savaient pas non plus comment éviter autant que possible les blessures. Ils étaient maladroits. Ils recevaient donc de

²² BURKEL Jean-Charles, *op. cit.*, p.47.

nombreuses punitions allant de l'humiliation morale aux coups physiques. Ainsi, perdaient-ils lentement les forces nécessaires au travail qui leur était imposé.

Les journées étaient moins longues en hiver, car l'obscurité venue, les Allemands avaient peur que les prisonniers ne s'évadent. Au signal du lever, tous les prisonniers devaient refaire leur « lit » et se tenir au garde-à-vous devant leur tabouret. Ils devaient se laver dans de grands « bacs » d'eau froide situés devant les chambrées. Cependant, ils ne possédaient pour ainsi dire pas de savon et avaient pour tout essuie un carré de tissu remplacé toutes les trois semaines. Les détenus avaient droit à une douche froide une fois par semaine. Ensuite venait le déjeuner, composé soit de pain soit d'ersatz de café (du gland torréfié). Le travail commençait alors jusqu'à environ douze heures. Puis, les prisonniers rentraient dans leur chambrée. Ils disposaient d'une heure de « temps de midi » pour boire une « soupe », se reposer un peu et ranger ce qui avait été démis. Il leur était toutefois interdit de se coucher sur leur paille. Le travail reprenait jusqu'au soir. A la fin de la journée, ils devaient nettoyer leurs instruments de travail (brouette, pelles...), leurs vêtements et leurs chaussures afin de paraître toujours dans un uniforme impeccable. Enfin, ils rejoignaient leur chambrée et ne pouvaient plus en sortir avant le lendemain matin. Deux prisonniers pouvaient cependant quitter la chambre pour aller chercher le repas du soir constitué le plus souvent de quatre cents à cinq cents grammes de pain par personne. Le thème de la faim est un thème souvent évoqué dans les camps. Nous aurons l'occasion d'analyser quelles ressources utilisaient les détenus pour pallier ce manque vital.

Chaque pause de la journée était précédée d'un appel dont la durée était variable. Les détenus pouvaient subir une punition collective et être privés de repas de midi :

(...) il [Prauss] dut libérer sept forçats et se résigner à leur transfert à l'hôpital militaire d'Arvers. Les officiers de santé partis, il tourna sa rage écumante contre nous et saisit le prétexte d'un trop faible rendement de travail pour nous forcer à continuer notre tâche jusqu'à cinq heures du soir, en laissant passer l'heure de la soupe.²³

²³ FISCHER Frans, *op. cit.*, p.114.

Enfin, le travail était parfois précédé d'une gymnastique physique, exercices cruels émanant de l'imagination d'un officier SS. Cependant, la gymnastique n'avait pas que des désavantages. Elle était la seule occasion qu'avaient les détenus de se retrouver tous ensemble. Ils pouvaient faire circuler des informations à propos des chambrées voisines, des éléments venant de l'extérieur, de la santé ou du moral de certains camarades...

Lors de punitions graves, les détenus pouvaient se retrouver au cachot. Au début, Breendonck n'en comptait que six, mais au cours de la guerre, vingt-deux autres furent construits. Il s'agissait d'anciennes chambrées qui avaient été divisées en cellules. Ces réduits étaient minuscules. Ils contenaient en guise de lit une planche posée à même le sol. Ils étaient terriblement humides et les détenus y contractaient de nombreuses maladies qu'ils se transmettaient. Les cellules ne servaient pas uniquement pour punir les prisonniers de Breendonck : elles recevaient aussi des personnes qui devaient subir un interrogatoire. Ces personnes se distinguaient des autres détenus car elles portaient un sac noir sur la tête afin de ne rien voir du camp. Elles appartenaient souvent à la résistance. Des femmes y furent aussi enfermées avant de passer à la chambre de torture (le « bunker » dans le jargon des prisonniers).

Comme nous l'avons dit précédemment, la chambre de torture fut construite pendant les années de guerre. Elle fut détruite par les Allemands avant de fuir la Belgique. Mais, grâce à de nombreux témoignages, le Conseil National du Mémorial du fort de Breendonck a pu la restituer assez fidèlement. Face à cette violence, deux attitudes se font sentir chez nos auteurs. Tout d'abord, ceux qui ne veulent pas décrire cette expérience limite. S'ils savaient ce qui se passait dans le bunker, par respect pour la victime ou sa famille, ils préfèrent ne pas exposer leurs souvenirs. Ensuite, ceux qui ont décidé de tout dire, au risque de devoir décrire des scènes atroces. Maladroitement, ces auteurs peuvent toucher un public avide d'horreurs, touchant l'univers « sadien ». Nous ne voulons pas décrire ici les scènes de torture endurées par certains prisonniers. Nous reviendrons sur ces types de descriptions et sur ce qu'elles peuvent engendrer quand le besoin s'en fera sentir.

Outre les tortures physiques, il y eut aussi des exécutions capitales au fort (le plus souvent des groupes de résistants arrêtés en ville). Les condamnés avaient

droit à un jugement. Un tribunal avait été créé en 1942 dans la cafétéria des officiers SS. Condamnés à mort, ils avaient moins d'une heure pour se préparer. Ils avaient le droit d'écrire une dernière lettre à leur famille (elles n'arrivaient jamais à destination). Ils pouvaient aussi recevoir les dernières paroles amicales de Monseigneur Gramann. Cet aumônier de la Wehrmacht fit beaucoup pour les condamnés et son nom reviendra plusieurs fois au cours des récits. Ce jour-là, les détenus n'allaient pas travailler. Ils pouvaient méditer sur le sort de leurs compatriotes. En 1943, Schmitt fit construire trois potences...

C'est là aussi que furent jugés les douze héros du maquis de Senzeilles. Entendus le matin, condamnés l'après-midi, exécutés au début de soirée. Ils furent pendus trois par trois. Les derniers assistant au supplice des premiers. L'interrogatoire continua après la condamnation, pendant le supplice. Mais ils n'avouèrent pas et ils moururent sans que les SS aient appris où ils avaient caché les aviateurs américains qu'ils avaient sauvés.²⁴

Le nombre de fusillés doit s'élever à plus de deux cent cinquante personnes. Le nombre de pendus, lui, avoisine les vingt personnes. Les personnes pendues n'avaient pas droit au secours de Monseigneur Gramann.

A partir de 1941, fut créée une infirmerie. Il fallait être mourant pour pouvoir y entrer. Ainsi, elle était souvent considérée comme l'antichambre de la mort. De plus, les docteurs et infirmiers ne disposaient que de très peu de moyens pour guérir de nombreuses maladies : la dysenterie, les œdèmes de carence alimentaire, les coups. Avant d'être admis à l'infirmerie, il fallait passer devant le lieutenant Prauss qui jugeait si l'état de santé du demandeur nécessitait un séjour à l'infirmerie. Si la demande était refusée, le prisonnier était battu pour avoir simulé une maladie. Prauss l'accusait en effet d'avoir voulu éviter le travail de déblaiement. Ce procédé limitait fortement les demandes de soin de la part des malades. De temps à autre, un médecin extérieur venait « contrôler » l'état de santé des détenus :

Trois fois pendant notre séjour, les Docteurs en médecine, détenus comme nous, ROYEN et VAN DE WIELE, furent chargés de prendre note du poids de chaque bagnard. (...) nous passions en triple vitesse, à la queue-leu-leu, devant un médecin militaire ou médecin-policier allemand, venu de l'extérieur. La visite médicale durait quelques secondes ! Et oui, quelques secondes !...²⁵

²⁴ LEVY Paul M.G., « Breendonck » dans *Héros et Martyrs*, Bruxelles, Rozez, 1947, pp.159-160.

²⁵ BURKEL Jean-Charles, *op. cit.*, p. 147.

Quant aux « commodités », les détenus étaient conduits chaque matin devant une fosse où ils pouvaient se soulager. Ce système de toilettes collectives en plein air était une des situations les plus humiliantes que connaissaient les détenus. Ils disposaient de deux seaux pour la nuit qui empestaient l'air jusqu'au matin. Deux prisonniers étaient alors chargés de les vider dans la fosse. Pendant la journée de travail, si un prisonnier voulait aller aux toilettes, il devait le demander au garde du chantier dans un allemand impeccable. L'officier pouvait alors accepter ou refuser sa requête.

Certains détenus ont eu la chance de sortir vivants de Breendonck. La mise en liberté d'un prisonnier ne se faisait pas sans peine. Il fallait de nombreux appuis extérieurs, comme en témoigne Jacques de Launay : « Le peintre et caricaturiste Jacques Ochs, (...), est interné à Breendonck depuis novembre 1940. Ne peut-on le libérer ? En tout cas, malgré le rappel de Canaris²⁶, Ochs est libéré le 20 février 1942.²⁷ » La libération se faisait selon un rituel pour que le détenu n'oublie pas le prix de sa liberté. Il était tout d'abord appelé par son numéro. Un appel pouvait engendrer soit une bonne nouvelle : une libération, soit une mauvaise : une sanction pour un délit commis. Lorsqu'on annonçait au prisonnier sa libération, sa joie ne se faisait pas sentir tout de suite. Les Allemands avaient effectivement pour coutume de simuler une libération pour les prisonniers qui allaient être déportés. Il arrivait aussi qu'un groupe de prisonniers soit relâché le même jour. Ce fut le cas de Jean-Charles Burkel qui retrouva la liberté en même temps que quatorze autres détenus dont Maurice Delvenne. Le premier écrivit un livre, le second dessina ses souvenirs du fort.

Lorsqu'un prisonnier était libéré seul, il était la proie de dernières « fantaisies » :

Je ne pouvais croire à tant de félicité. Mais quand le plus brutal de nos geôliers vint me saisir par la peau du cou et me coller à la muraille en

²⁶ Chef des services des renseignements de l'armée allemande.

²⁷ DE LAUNAY Jacques, *La Belgique à l'heure allemande*, Bruxelles, P. Legrain, 1977.

ajoutant que je devais y rester immobile pendant une heure et demi (sic), je fus fixé. C'était le protocole usité des libérations qui se déroulait.²⁸

Après avoir signé de nombreux documents administratifs (que la plupart ne comprenaient pas puisque tout était rédigé en allemand), il devait encore passer quelques heures au cachot afin d'être marqué une dernière fois par l'atmosphère de Breendonck. Il devait jurer de taire ce qu'il avait vu ou subi au fort au risque de revenir y faire un séjour. Il retrouvait enfin ses habits de civil, devenus trop larges après des mois de privation. Prauss se faisait un devoir de proclamer un dernier discours :

Vous voilà libérés, vous ! Pas encore tout-à-fait ! (sic) car vous restez nos prisonniers jusque Malines. Pour un détail... pour une seule parole adressée à un civil... vous risquez de rentrer immédiatement au camp. Il vous est strictement interdit de révéler à quiconque, l'endroit où vous avez été internés... et de dévoiler ce qui s'y passe... Vous venez de signer ces engagements !... Si nous apprenons que vous avez parlé, même dans votre famille, vous serez repris et vous devinez le sort qui vous sera réservé.²⁹

La terreur du camp subsistera longtemps après le retour en famille. L'écriture d'un récit témoignant des souffrances vécues à Breendonck sera comme une thérapie pour certains ex-bagnards. Elle leur permettra de survivre à une expérience limite au-delà même de cette expérience.

²⁸ FISCHER Frans, *op. cit.*, p.142.

²⁹ BURKEL Jean-Charles, *op. cit.*, pp.166-67.

